REÇU EN PREFECTURE
le 30/07/2021
99_DE-084-288400039-20210729-D21_25-DE

2021/032

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE
80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

N° 21/25

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf juillet à dix heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET :
Rapport d'activité 2020

Etaient présents : Monsieur Jean-François LOVISOLO, Monsieur Alain OUDARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Gilles RIPERT, Madame Corinne TESTUD-ROBERT, Monsieur André AIELLO, Monsieur François LUCAS (suppléant de Madame Katy RICARD), Monsieur Marc MOSSÉ, Madame Sylviane FERRARO, Madame Martine DURIEU, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Laurence CHABAUD-GEVA, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Sophie MARQUEZ, Madame Valérie MICHELIER.

Etaient absents et excusés : Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Monsieur Max RASPAIL et son suppléant Monsieur Ghislain ROUX, Monsieur Anthony ZILIO et son suppléant Monsieur Julien MERLE.

En application de l'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, le Président soumet aux membres du Conseil d'administration le rapport annuel d'activité pour 2020.

Le rapport d'activité 2020 proposé retrace de manière synthétique l'ensemble des missions et expertises que le CDG84 met à disposition des collectivités affiliées et non affiliées pour répondre aux enjeux d'un paysage territorial en mutation permanente.

Il insiste sur le contexte particulier de l'année 2020 lié à la crise sanitaire et au renouvellement électoral pour les collectivités et les établissements publics affiliés au CDG, comme pour le CDG84.

Les membres du Conseil d'administration,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

APPROUVENT le rapport d'activité de l'année 2020 annexé.

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie le caractère exécutoire
de la présente décision
AVIGNON, le 30/07/2021

CENTRE DE GESTION 84

Pour extrait conforme,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE

Le Président

Maurice CHABERT

REÇU EN PREFECTURE
le 30/07/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-084-288400039-20210729-D21_25-DE

REÇU EN PREFECTURE
le 30/07/2021
Application agréée E-legalite.com
21_RP-084-288400039-20210729-D21_25-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

NOTRE **EXPERTISE RH**
AU **SERVICE**
DES **COLLECTIVITÉS**
TERRITORIALES

CDG 84 Fonction Publique Territoriale

REÇU EN PREFECTURE
le 30/07/2021
Application agréée E-legalite.com
21_RP-084-288400039-20210729-D21_25-DE

2020, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

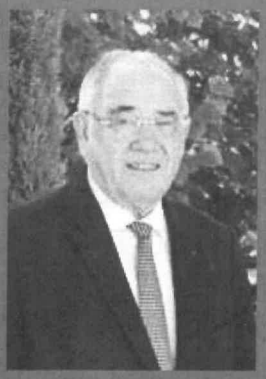

MOT DU PRÉSIDENT

Cette année 2020 a été profondément marquée par la crise sanitaire. L'activité du CDG 84, comme celle des communes et des établissements publics, a été fortement impactée, tant au niveau de son organisation interne qu'au niveau de ses activités externes.

Nous sommes fiers d'avoir pu assurer la continuité des services rendus à nos structures adhérentes et affiliées. Je tiens à remercier les agents du CDG 84 pour leur investissement et leur adaptabilité. La modernisation de nos outils informatiques et de nos procédures de travail ont permis d'être réactifs et de s'adapter très vite pour assurer un service de qualité malgré les contraintes.

2020 est également une année de renouvellement électoral, pour les collectivités et leurs établissements comme pour le CDG 84. Depuis novembre, le centre de gestion a un nouveau conseil d'administration. Au cours de ce nouveau mandat, le CDG 84 restera présent aux côtés des collectivités afin de les accompagner notamment pour l'entrée en vigueur de la loi de Transformation de la Fonction Publique.

Maurice CHABERT

UN SOUTIEN ET UN CONSEIL CONTINU DE L'ENSEMBLE DES SERVICES DU CDG POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

» Analyse des textes et directives juridiques et réponse aux questions (plus de 700 posées au service conseil statutaire)
» Accompagnement à la mise en œuvre des métiers dits à activités essentielles pour les collectivités et mise en œuvre du Télétravail/ ASA/Personnes vulnérables
» Gestion des phases de confinement et déconfinement
» Aide à la réalisation des Plans de Continuité d'Activité et des CHSCT extraordinaires

UNE COMMUNICATION ADAPTÉE

20 circulaires d'analyse juridique publiées :
» Confinement, responsabilité et gestion des services
» Point sur la gestion des congés annuels et ARTT durant l'épidémie de Covid-19
» Modalités de remboursement des DAS pendant la période d'état d'urgence sanitaire
» Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle
» Mise à jour du Document Unique avec le COVID-19

Réalisation de flash info, procédures et guides par le service Prévention :
» Prévention du Coronavirus chez les agents de collecte / chez les aides à domicile
» Quelle conduite tenir face à une suspicion de Covid-19 ?
» Protocole de nettoyage et de désinfection des locaux de travail
» Confinement : Impacts psychologiques et préconisations
» Guide de reprise des services
» Protocole habillage et déshabillage
» Obligations de l'employeur et de l'agent en matière de santé

REÇU EN PRÉFECTURE
le 30/07/2021
21_DP-084-288400039-20210729-D21_25-DE

LA CRÉA TION DE NOUVELLES PRESTATIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Dès le 26/03/2020, le CDG mettait en place une cellule d'écoute, accompagnement psychologique et de coaching, afin d'accompagner les agents en souffrance ou en difficulté. Les services RH étaient invités à orienter vers cette cellule les agents qu'ils sentaient vulnérables, isolés socialement, ou encore ceux qui poursuivaient courageusement leur activité de service public et qui pouvaient se sentir plus exposés. L'équipe pluridisciplinaire composée d'une psychologue et coach professionnel et de deux infirmières en santé au travail, a ainsi accompagné 13 agents. Lors du 1er déconfinement, un binôme préventeur/infirmière pouvait se rendre dans les services et vérifier/sensibiliser à l'application des règles sanitaires et gestes barrières.

UNE MOBILISATION DE LA DSI POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES

Dès le début du mois de mars, la DSI s'est mobilisée pour déclencher et adapter son plan de reprise informatique, afin de permettre à l'ensemble des agents de poursuivre son activité à domicile sans interruption de service tout en préservant la sécurité du système d'information. Cela s'est notamment traduit :

» par la réquisition et vérification de tous les ordinateurs de prêt et de secours,
» la mise en place d'un plan de déploiement couvrant l'ensemble des agents et mis en œuvre à partir de mi-mars,
» la communication à tous les agents des procédures d'accès à distances aux ressources numériques du CDG – Informatique et Téléphonie (jusque-là fournies préférentiellement aux agents « itinérants »),
» l'élargissement de l'autorisation d'accès sécurisée à distance au système d'information à l'ensemble des agents.

La DSI s'est recentrée exclusivement sur le support et l'accompagnement des utilisateurs durant les premières semaines de confinement en particulier pour éviter autant que possible que surviennent des contraintes techniques en sus des autres difficultés engendrées par la crise sanitaire. Les agents ont ainsi pu très rapidement retrouver l'ensemble des ressources numériques nécessaires à leurs activités. Courant avril, les projets logiciels ont pu reprendre leur cours, car peu impactés par les restrictions de mouvements physiques et ont pu aboutir quasiment dans les délais initiaux (mise en œuvre du logiciel de gestion des congés, de la médecine préventive

[illegible]rs, dès le mois d'avril a [illegible]ation pour l'acquisition d'ordinateurs portables supplémentaires afin de détendre la gestion à flux tendu du parc (tous les ordinateurs ont été mobilisés, y compris des ordinateurs fixes qui ont été temporairement autorisés à être déployés au domicile des agents). Ceci faisant partie d'une des réorientations majeures de gestion de parc informatique induite par la crise : toutes les acquisitions sont désormais des ordinateurs portables, jusque-là réservés aux « itinérants ».

Enfin, au cours de second semestre :

» au vu de la démocratisation de l'usage de la visio-conférence, 2 salles de visio ont été mises en place au sein du CDG,
» de manière plus générale, les projets d'infrastructures mis en pause jusqu'alors ont pu reprendre. Les projets logiciels ayant pu avancer parfois plus rapidement qu'initialement prévu car non parallélisés avec les projets d'infrastructure au premier semestre, ceux-ci ont également pu majoritairement aboutir dans le courant de l'année (remplacement du pare-feu etc...)

L'utilisation de la visioconférence a permis, malgré le contexte sanitaire, d'assurer :

» des ateliers sur les thématiques suivantes :
- Management et télétravail
- Santé et sécurité : Accompagnement à la reprise d'activité
- Partage de pratiques RH liées au déconfinement et à la reprise d'activité
- Accompagnement à la mise à jour du Document Unique avec la gestion COVID
- Accompagnement à l'élaboration des lignes directrices de gestion

» des réunions des instances paritaires (CAP et CT), des instances médicales et des référents déontologues
» une réunion du Conseil d'administration du CDG84 alliant présentiel et visioconférence.

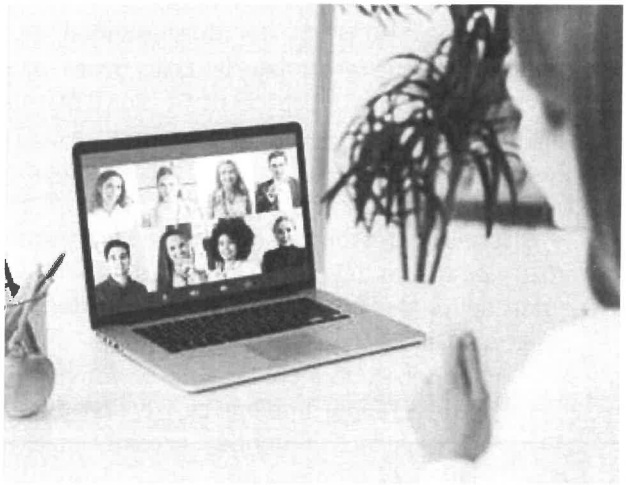

@ freepik

REÇU EN PREFECTURE
le 30/07/2021
Application agréée E-legalite.com
21_RP-084-288400039-20210729-D21_25-DE

ZOOM SUR...

LES ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alors qu'elles étaient auparavant du ressort de la préfecture, les élections des membres du conseil d'administration du CDG étaient organisées pour la première fois par les centres de gestion. 146 maires et 63 présidents d'établissements publics étaient appelés à voter par correspondance pour l'élection de 19 représentants des communes affiliées et de leurs suppléants et de 3 représentants des établissements publics locaux affiliés et de leurs suppléants. Pouvaient être candidats, pour représenter les communes affiliées, les maires et conseillers municipaux de ces communes et, pour les établissements publics locaux affiliés, les membres des conseils d'administration de ces établissements titulaires d'un mandat local. Une seule liste de candidats a été déposée. Lors du dépouillement des votes réalisé le 28 octobre 2020 par la commission électorale, 116 maires représentant 3 076 voix et 40 présidents d'établissements publics représentant 1 921 voix ont voté. La première réunion d'installation du Conseil d'administration s'est déroulée le 19 novembre 2020 et était délocalisée dans les locaux du SDIS afin de veiller au respect des protocoles sanitaires.

L'IMPACT DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

- À la suite de la réforme des compétences des Commissions Administratives Paritaires sur les saisines relatives aux situations administratives, le nombre de dossiers présenté a été divisé par 4. Pour rappel, les avis préalables aux décisions individuelles des autorités territoriales ne sont plus nécessaires en matière « d'avancement » et de « position statutaire ».
- La création de la rupture conventionnelle dans la fonction publique a également eu un effet sur la mission « Calcul Allocation de Retour à l'Emploi ». Les demandes de calcul et de simulation ont fortement impacté le nombre de dossiers gérés (19 contre 9 en 2019). Il est à noter que le CDG 84 assure également cette mission pour le compte du CDG30.
- Conformément à la loi de transformation de la fonction publique territoriale, les collectivités ont dû réaliser leurs Lignes Directrices de Gestion (LDG) pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2021. Le CDG 84 s'est engagé dans une démarche d'accompagnement pour la rédaction de ce document de référence pour la gestion des ressources humaines. En novembre 2020, des ateliers ont été réalisés en visio-conférence à destination des DGS et DRH. 89 collectivités y ont participé. Dans le même temps, un guide d'aide à l'élaboration des LDG a été proposé en complément des conseils et l'appui juridique des services du CDG. A ce jour, 137 collectivités ont été accompagnées par les services du CDG pour la rédaction de leurs LDG.

LE COLLÈGE DE DÉONTOLOGIE

L'article 34 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 a modifié les obligations déontologiques des fonctionnaires en matière de cumul d'activités et d'exercice d'activités privées et a supprimé la Commission de déontologie de la fonction publique dont les missions ont été transférées à la Haute autorité de transparence de la vie publique (HATVP).

Le décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 applicable au 1er février 2020 précise les modalités du contrôle déontologique sur les cumuls d'activités des agents publics et lors des mobilités entre le secteur public et le secteur privé. La réforme prévoit notamment de responsabiliser davantage les administrations, lesquelles pourront s'appuyer sur leur référent déontologue et, en cas de doute sérieux, sur la HATVP.

Le collège de déontologie du CDG84 a ainsi vu son activité augmenter. 14 saisines ont été traitées au cours de 8 réunions, sur les thématiques suivantes :

- Activité accessoire / cumul d'emploi (9)
- demande de disponibilité pour départ vers le secteur privé (2)
- conflit d'intérêt (1)
- lanceur d'alerte (2)

REÇU EN PREFECTURE
le 30/07/2021
21_RP-084-288400039-20210729-D21_25-DE

CARRIÈRES ◆ JURIDIQUE

CONSEIL STATUTAIRE

1 792 questions traitées
12 Actus Statut

GESTION DES CARRIÈRES

10 597 actes créés sur AGIRHE

RETRAITE

772 **dossiers tous types confondus**

- **140** départs à la retraite (dont 28 consolidés, 3 pensions de réversion et 12 pensions d'invalidité)
- **93** estimations de retraite
- **29** avis préalables
- **2** dossiers de rétablissement auprès de la sécurité sociale et de l'Ircantec
- **253** carrières consolidées (Qualification des Comptes Individuels Retraite) concernant les agents nés en 1961 et 1966
- **328** carrières suivies (CIR)

La période de confinement/télétravail a été mise à profit par les conseillères carrière du CDG pour travailler sur les comptes individuels retraite (nombre de carrières consolidées multiplié par plus de 7 par rapport à 2019 et nombre de carrières suivies multiplié par 4)

PAIE DES COLLECTIVITÉS ET CALCUL ALLOCATION DE RETOUR À L'EMPLOI

- **394** bulletins de paie préparés pour 3 collectivités adhérentes au service paye
- **97** bulletins établis dans le cadre de l'accompagnement ponctuel de 2 collectivités
- **19** calculs de droit à l'allocation de retour à l'emploi

CONSEILS DE DISCIPLINE

9 conseils de discipline en catégorie C

CAP/CT

114 saisines du Comité Technique dont :

- **11** dossiers Hygiène et Sécurité
- **52** dossiers relatifs à l'organisation des services
- **48** dossiers relatifs au fonctionnement général des collectivités
- **3** dossiers pour la mise en place du télétravail

375 saisines des CAP
(1 réunion CAP A - 1 réunion CAP B - 2 réunions CAP C)

321 dossiers de promotion interne

85 agents inscrits sur liste d'aptitude :
42 agents de maitrise sans examen professionnel
4 agents de maitrise avec examen professionnel
2 animateurs
3 assistants de conservation du patrimoine
11 attachés
3 ingénieurs
2 professeurs d'enseignement artistique
3 rédacteurs ppal de 2ème classe
11 rédacteurs
2 techniciens ppal de 2ème classe
2 techniciens

ASSURANCE STATUTAIRE

117 collectivités adhérentes au contrat groupe (4342 agents CNRACL et 663 agents IRCANTEC)

72 expertises

33 contre-visites

2 actions de soutien psychologique

2 actions de prévention

10,3% Un taux d'absentéisme (moyenne nationale de 10,2%)

REÇU EN PREFECTURE
le 30/07/2021
21_RP-084-288400039-20210729-D21_25-DE

EMPLOI ◆ CONCOURS

FORMATION AUX MÉTIERS TERRITORIAUX EN PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI

13 agents formés dont, **12** actuellement en emploi (9 CDD supérieur à 6 mois, **2** contrats PEC, 1 stagiairisation catégorie A)

BILANS PROFESSIONNELS

5 agents accompagnés

COACHINGS

2 coachings individuels
1 coaching collectif (direction de 10 personnes)

PÉRIODE DE PRÉPARATION AU RECLASSEMENT

1 convention de 6 mois

CONSEIL EN ORGANISATION

5 accompagnements audit organisationnel : état des lieux, optimisation de la gestion des ressources humaines, RIFSEEP, gestion de conflits, fiches de poste, protocole du temps de travail,...

CONCOURS

3 concours étaient programmés en 2020 :
- Concours d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe
- Concours d'accès au grade de technicien territorial (spécialité Réseaux Voirie et Infrastructures)
- Concours d'accès au grade de technicien principal de 2ème classe (spécialité Réseaux Voirie et Infrastructures)

Seul le concours d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe a pu être organisé avant le confinement :

Candidats autorisés à concourir	Candidats présents à l'épreuve	Moyenne de notes	Note la + haute	Note la + basse	Nombre de notes ≥ 10/20	Nombre de notes < 10/20	Nombre de candidats admis
438	310	11,37	19,50	5,00	182	128	22

L'épreuve écrite d'admissibilité du concours de technicien territorial et celle du concours de technicien principal de 2ème classe ont été reportées à avril 2021 en raison du confinement en 2020.

BOURSE DE L'EMPLOI

VIA WWW.EMPLOI-TERRITORIAL.FR

1 929 déclarations de vacance d'emploi enregistrées

692 offres d'emploi diffusées

696 notifications de décision de recrutement

269 profils enregistrés à la Bourse de l'Emploi

ACCOMPAGNEMENT AU RECRUTEMENT

5 missions d'appui au recrutement

ASSISTANCE AU REMPLACEMENT

23 demandes ont pu être satisfaites

Les métiers demandés :

Domaines d'activité	Pourvus	Domaines d'activité	Pourvus
Accueil / état civil	9	Assistant de direction	2
Finances/ comptabilité	5	Marchés publics	1
DGS/secrétaire de mairie	4	Gestionnaire locative	1
RH/paie	1	Assistant socio-éducatif	0
Urbanisme	0	ATSEM	0

DU BILAN SOCIAL AU RAPPORT SOCIAL UNIQUE

En 2020, les employeurs territoriaux ont dû réaliser leur bilan social portant sur l'exercice 2019. 2020 aura été la dernière campagne de bilan social sous sa forme actuelle. A compter du 1er janvier 2021, le Bilan social est remplacé par le Rapport Social Unique (RSU). Ce rapport établi annuellement va supplanter également l'état de la situation comparée des femmes et des hommes, le rapport sur les fonctionnaires mis à disposition et le rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Depuis quelques années, le Centre de Gestion met à dispositions des collectivités un outil de saisie : l'application « données sociales ». Pour la campagne 2020 sur les données 2019, 164 bilans sociaux ont été validées soit près de 73% de taux de réponses de la part des collectivités et des établissements publics.

REÇU EN PREFECTURE
le 30/07/2021
21_RP-084-288400039-20210729-D21_25-DE

PÔLE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

INSTANCES MÉDICALES

9 réunions du comité médical
463 saisines des collectivités affiliées
437 saisines des collectivités non affiliées
11 réunions de la commission de réforme
127 saisines des collectivités affiliées
125 saisines des collectivités non affiliées

PRÉVENTION

121 collectivités adhérentes pour environ 12 000 agents, dont 10 collectivités non affiliées et les 13 intercommunalités du département
221 accompagnements dans les collectivités adhérentes
33 réunions et sensibilisations thématiques
33 CHSCT
31 réunions Document Unique
2 réunions Copil Risques Psycho-sociaux
47 inspections ACFI
1 session de Formation Initiale pour les Assistants de Prévention (11 agents formés sur 5 jours)

MÉDECINE PRÉVENTIVE

34 collectivités adhérentes

3 534 visites médicales réalisées

521 vaccins contre la grippe

Au 1er janvier 2020, recrutement d'un 2ème médecin permettant l'adhésion de 14 collectivités supplémentaires représentant 3 943 agents supplémentaires. Autre impact lié à la situation sanitaire, le temps de désinfection et d'aération entre chaque visite physique a entrainé un temps de visite rallongé et ainsi réduit le nombre de créneaux disponibles.
Le service a mis le temps du confinement à profit afin de procéder à la rédaction du cahier des charges pour l'achat d'un logiciel de gestion pour l'organisation des visites médicales.

LES PROJETS 2021

- Convention avec le FIPHFP relative au financement d'actions menées par le CDG84 à destination des personnes en situation de handicap (2021-2024) : le CDG84 se fixe comme objectifs d'atteindre, au terme de la mise en œuvre de la convention, la sécurisation et la bonne intégration dans l'emploi des personnes handicapées par les actions suivantes :
  - Axe 1 « Qualifier les agents sur le handicap au travail en organisant des sessions de formation »
  - Axe 2 « Favoriser le recrutement de travailleurs en situation de handicap dans le fonction publique »
  - Axe 3 « Favoriser le maintien dans l'emploi et le reclassement »
  - Axe 4 « Favoriser le recrutement de nouveaux apprentis en situation de handicap dans la fonction publique »
  - Axe 5 « action innovante »
- Le logiciel Carrières AGHIRE ouvert aux collectivités territoriales
- Poursuite de l'accompagnement pour la mise en œuvre des lignes directrices de gestion
- Ateliers Temps de travail (accompagnement des collectivités à la mise en œuvre des 1607 heures à compter du 1er janvier 2022)
- Extension du bâtiment regroupant le Pôle Santé et sécurité au Travail et aménagement des locaux
- Renouvellement du contrat Assurance statutaire (marché public sur procédure avec négociation au profit du Centre de gestion et des collectivités et entités publiques l'ayant mandaté à cet effet pour la passation de leurs contrats)
- Développement de l'apprentissage

REÇU EN PRÉFECTURE
le 30/07/2021
21_RP-084-288400039-20210729-D21_25-DE

LE BUDGET

DÉPENSES

INVESTISSEMENT

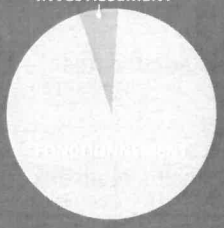

1138 mandats administratifs

Le budget de l'exercice en dépenses a été réalisé à hauteur de :
- Pour la section de fonctionnement 2 711 765.18€
- Pour la section d'investissement 119 072.01€

RECETTES

COTISATIONS OBLIGATOIRES

730 Titres émis

Le budget de l'exercice en **recettes** a été réalisé à hauteur de : **3 120 206.56€**
- Pour les cotisations obligatoires **1 324 767.24€**
- Pour les missions facultatives **1 507 617.80€**
- Autres produits **287 821.52€**

COMMUNICATION

44 newsletters publiées
75 circulaires et **8** flash info sécurité/prévention diffusés via la newsletter

ASSISTANCE À L'ARCHIVAGE

Malgré l'impossibilité pour les archivistes itinérants d'intervenir en collectivité durant presque 2 mois et la baisse consécutive en nombre d'interventions, la Mission Archives a connu une hausse de son activité de diagnostics et de conventionnements (+18) dont 12 pour la prestation récolement liée au renouvellement des conseils municipaux.

RGPD (PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES)

La mise en conformité avec le règlement général relatif à la protection des données se poursuit.
Le registre de traitements existant a été divisé en deux registres distincts : l'un relatif aux missions obligatoires du CDG et l'autre relatif aux missions facultatives pour lesquelles le CDG est considéré comme sous-traitant.

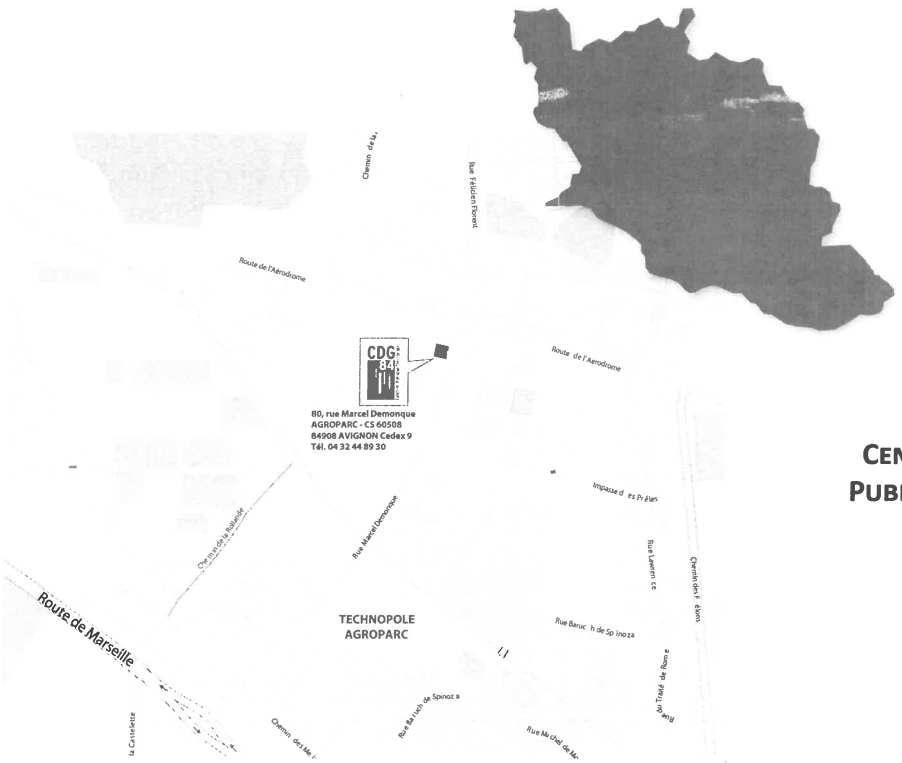

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9

Tél. 04 32 44 89 30
www.cdg84.fr

© Freepik - Devisocom - 07/2021